



EPTB

Établissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

COMITE SYNDICAL
Jeudi 29 février 2024 à 9 heures
Salle du Conseil Municipal
A Quissac

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS

- 01) Modification du statut de l'intercommunalité du pays de Lunel

ITEM Label EPTB et frais généraux

- 02) Approbation du Procès-verbal du dernier comité syndical
- 03) Information des décisions prises par le Président en application de sa délégation
- 04) Débat d'orientation budgétaire 2024
- 05) Amortissement des biens
- 06) PAPI Vidourle 3 - Sensibilisation scolaire au risque inondation – demande de subvention
- 07) Réalisation d'un audit d'efficacité énergétique sur les bâtiments de l'EPTB Vidourle

ITEM 5 : La défense contre les inondations

- 08) PAPI 3, aménagement de la rive droite du Vidourle, engagement maîtrise d'œuvre travaux de ressuyage de la basse plaine Lunel/Marsillargues
- 09) PAPI 3, étude complémentaire pour la mise en œuvre du projet d'intérêt commun pour Sommières et Villevieille
- 10) Engagement consultation maîtrise d'œuvre travaux de confortement des digues basse vallée
- 11) Acquisition foncière – Digue de second rang – Parcelles AM 142 et AM 143 – Commune de Gallargues-Le-Montueux
- 12) Demande de subvention fond vert en soutien aux opérations de fonctionnement courant du système d'endiguement – année 2024.

ITEM 8 : La protection et restauration des sites naturels

- 13) Engagement consultation maîtrise d'œuvre travaux et procédures réglementaires pour rétablissement de la continuité biologique sur 3 ouvrages de la moyenne vallée du Vidourle

INFORMATIONS

QUESTION DIVERSES